

LES Prestations

FORMALITÉS MICRO-ENTREPRISE

Immatriculation	55 €
Adjonction d'activité(s)	50 €
Transfert d'établissement (avec ou sans déménagement)	45 €
Cessation	25 €
Correction RNE	20 €

SERVICES À LA PERSONNE (crédit d'impôts)

Déclaration NOVA	50 €
API Tiers de Prestations (avance immédiate)	80€

DÉMARCHES POST-IMMATRICULATION

Demande d'ACRE	20 €
Création compte URSSAF	20 €
Aide 1ère déclaration de CA	25 €
Aide questionnaire relatif à l'activité professionnelle (751- SD)	30 €
Aide déclaration initiale CFE (1447-SD)	40 €

RENDEZ-VOUS CONSEILS

30 minutes	30 €
1 heure	60 €

FORMULES (voir pages suivantes).

Clés en main	319 €
Clés en main + mini étude de marché	399 €
Clés en main SAP	449 €
Forfait SAP (NOVA + API)	120 €

Modalités de règlement

Les formules d'accompagnement peuvent être réglées en 3 ou 4 fois, selon les modalités proposées lors de la validation du devis.

Formules d'accompagnement

Contenu de l'accompagnement	Clé en Main	Clé en Main + Mini étude de marché	Clé en Main SAP
Analyse du projet et cadrage initial	✓	✓	✓
Sécurisation du statut micro-entreprise	✓	✓	✓
Choix d'activité conforme	✓	✓	✓
Dépôt du dossier d'immatriculation	✓	✓	✓
Suivi post-dépôt et validation	✓	✓	✓
Demande ACRE	✓	✓	✓
Paramétrage URSSAF & obligations	✓	✓	✓
Mini étude de marché personnalisée	—	✓	—
Analyse de cohérence économique	—	✓	✓
Déclaration SAP (NOVA)	—	—	✓
Mentions obligatoires SAP	—	—	✓
Avance immédiate (si choisie)	—	—	✓
Point d'autonomie post-immatriculation	✓	✓	✓

contact@lysassist.fr

WWW.LYSASSIST.COM

Détail des formules d'accompagnement Évolution 2026

Un niveau de sécurisation et de suivi renforcé, adapté aux exigences actuelles de la micro-entreprise

Cadrage & sécurisation du projet

Contenu de l'accompagnement	Clé en Main	Clé en Main + Mini étude de marché	Clé en Main SAP
Analyse du projet et de sa faisabilité	Analyse complète du projet et du cadre micro-entreprise	Idem Clé en Main	Analyse spécifique activité SAP
Sécurisation du statut et du régime	Vérification du cadre juridique et fiscal	Vérification renforcée	Vérification renforcée + SAP
Définition précise de l'activité	Rédaction conforme pour éviter les blocages	Appuyée par l'étude de marché	Vigilance accrue (cadre SAP)

Stratégie et cohérence économique

Contenu de l'accompagnement	Clé en Main	Clé en Main + Mini étude de marché	Clé en Main SAP
Analyse de cohérence économique	—	Analyse marché, zone, positionnement	Analyse spécifique SAP
Mini étude de marché personnalisée	—	Étude ciblée et synthétique	—
Aide à la prise de décision	—	Oui, avant immatriculation	Oui, cadre réglementé

Immatriculation et formalités

Contenu de l'accompagnement	Clé en Main	Clé en Main + Mini étude de marché	Clé en Main SAP
Dépôt du dossier d'immatriculation	Dépôt via Guichet unique	Dépôt via Guichet unique	Dépôt adapté SAP
Suivi et corrections éventuelles	Oui	Oui	Oui
Validation de l'immatriculation (RNE)	Oui	Oui	Oui

Protection sociale et obligations

Contenu de l'accompagnement	Clé en Main	Clé en Main + Mini étude de marché	Clé en Main SAP
Demande ACRE	Constitution et dépôt du dossier	Idem	Idem
Paramétrage URSSAF	Explication cotisations et échéances	Idem	Idem + spécificités SAP
Lecture des premières obligations	Oui	Oui	Oui

Spécificités SAP (le cas échéant)

Contenu de l'accompagnement	Clé en Main	Clé en Main + Mini étude de marché	Clé en Main SAP
Déclaration SAP (NOVA)	—	—	Oui
Cadre réglementaire SAP	—	—	Explications complètes
Mentions obligatoires devis / factures	—	—	Oui
Avance immédiate (si choisie)	—	—	Accompagnement dédié

Suivi renforcé & autonomie

Contenu de l'accompagnement	Clé en Main	Clé en Main + Mini étude de marché	Clé en Main SAP
Suivi post-immatriculation	Oui	Oui	Oui
Point dédié d'autonomie	RDV après immatriculation	RDV après immatriculation	RDV après immatriculation
Transmission des bases essentielles	Oui	Oui	Oui

Pourquoi une évolution tarifaire en 2026 ?

Les formules d'accompagnement évoluent afin d'intégrer :

- un temps de traitement accru pour chaque dossier,
- un niveau de sécurisation renforcé face aux exigences administratives actuelles,
- un suivi plus approfondi après immatriculation,
- une expertise spécifique selon la nature de l'activité (notamment SAP).

Cette évolution reflète la réalité du travail effectué et le niveau d'accompagnement apporté à chaque client.

Expertise micro-entreprise & SAP

Valérie Donnée EI – Lys Assist
41, Rue Jacquemars Giélée
59800 LILLE
918 504 770 0036

Foire aux questions

Cette FAQ répond aux questions les plus fréquentes concernant le contenu et le périmètre des formules proposées.

- **Est-ce que vous réalisez l'immatriculation de ma micro-entreprise ?**

Oui. Je prends en charge l'immatriculation de votre micro-entreprise via le Guichet unique, ainsi que le suivi du dossier jusqu'à validation (corrections incluses si nécessaire).

- **Créez-vous mon espace URSSAF ?**

Oui. Je procède à la création de votre espace URSSAF dans le cadre de l'accompagnement.

Vous recevez ensuite un email de l'URSSAF vous permettant de créer votre mot de passe personnel.

Cela garantit la sécurité et la confidentialité de vos données, tout en assurant une mise en place correcte dès le départ.

- **Est-ce que je suis accompagné pour ma première déclaration URSSAF ?**

Oui. Je vous explique le fonctionnement de la déclaration de chiffre d'affaires, les échéances, les taux applicables et les points de vigilance.

Vous effectuez votre déclaration vous-même, mais avec mon guidage, afin de comprendre exactement quoi déclarer, quand et comment.

- **Est-ce que vous m'aidez à créer mon espace professionnel sur "impots.gouv.fr" ?**

Oui, avec accompagnement. Je vous guide pour :

- comprendre l'utilité de l'espace professionnel,
- savoir quand le créer,
- le configurer correctement selon votre situation (micro-entreprise, options fiscales, CFE).

La création est effectuée par vos soins, avec mon guidage pas à pas, afin d'éviter toute erreur.

- **Est-ce que vous m'aidez pour la déclaration initiale de CFE ?**

Oui. Je vous accompagne pour :

- déterminer si vous êtes concerné,
- comprendre le calendrier,
- remplir correctement la déclaration initiale,
- identifier les points de vigilance.

L'objectif est d'éviter les erreurs fréquentes entraînant des régularisations ou des contestations ultérieures.

- **L'accompagnement s'arrête-t-il à l'immatriculation ?**

Non. Les formules incluent un suivi post-immatriculation, avec un point dédié permettant de :

- relire les informations officielles (SIRET, activité, régime),
- faire le lien avec les premières obligations,
- vous transmettre les bases essentielles pour démarrer sereinement.

- **Faites-vous les démarches à ma place ?**

Oui, pour certaines démarches clés. Je prends en charge :

- l'immatriculation,
- le suivi du dossier,
- la création de votre espace URSSAF.

En revanche, pour les démarches récurrentes ou personnelles (déclarations, options fiscales, paramétrages), vous les effectuez vous-même, avec mon guidage, afin de garantir votre autonomie et une conformité durable.

- **La mini étude de marché est-elle obligatoire ?**

Non. Elle est proposée dans la formule Clé en Main + mini étude de marché, pour les projets nécessitant une aide à la décision avant l'immatriculation.

Elle permet de vérifier la cohérence du projet avant de s'engager administrativement.

Foire aux questions

Questions spécifiques – Services à la Personne (SAP)

Est-ce que vous réalisez la déclaration SAP (NOVA) ?

Oui. Dans le cadre de la formule Clé en Main SAP, je réalise pour vous la déclaration SAP sur la plateforme NOVA, après l'obtention de votre SIRET.

Je m'assure que :

- l'activité déclarée est conforme,
- le cadre SAP est respecté,
- le dossier est correctement déposé afin d'éviter tout rejet ou blocage.

Dois-je effectuer moi-même la déclaration SAP sur NOVA ?

Non. La déclaration SAP est intégralement prise en charge dans la formule Clé en Main SAP. Vous êtes informé des éléments déclarés, mais aucune saisie n'est à effectuer de votre côté.

Est-ce que vous m'accompagnez pour l'Avance immédiate du crédit d'impôt ?

Oui, si vous choisissez d'y recourir. Je vous explique le fonctionnement du dispositif, ses avantages et ses contraintes. Si vous optez pour l'Avance immédiate, je réalise la demande d'habilitation API "Tiers de prestations".

Qui effectue la demande d'habilitation API "Tiers de prestations" ?

Je m'en charge pour vous. Il s'agit d'une démarche technique et sensible, réalisée directement dans le cadre de l'accompagnement SAP. Aucune activation n'est faite sans votre accord préalable.

L'Avance immédiate est-elle obligatoire ?

Non. L'Avance immédiate est facultative. Je vous accompagne dans la compréhension du dispositif afin que vous puissiez décider en toute connaissance de cause.

Réalisez-vous les déclarations EMA et TSA à ma place ?

Non. Les déclarations EMA (État Mensuel d'Activité) et TSA (Tableau Statistique Annuel) sont réalisées par le professionnel. En revanche, je vous accompagne pour les remplir correctement, en vous expliquant :

- les données à renseigner,
- les périodes concernées,
- les points de vigilance,
- et les erreurs à éviter.

Vous effectuez la déclaration vous-même, avec mon guidage, afin de garantir la conformité des informations transmises.